

À l'école de Saint Benoît

Un chemin pour parvenir à Dieu



« Le Seigneur attend de nous ceci : que, jour après jour, nous répondions par nos actes à ses bons conseils. »

(Règle de Saint Benoît)

retraite spirituelle



Réponds avec joie

du **vendredi 23 mai** (la retraite débute à 9 h
mais possibilité d'arriver
quand on veut le vendredi)
au **dimanche 25 mai (16 h)**

« Écoute ! » Telle est l'invitation que saint Benoît adresse à son disciple au début de sa Règle, reprenant et développant ce chemin intérieur proposé à tous, et pas seulement à ceux qui sont engagés dans la vie monastique.

Abbaye bénédictine de La Rochette
Belmont-Tramonet (73)

Dieu ne parle que pour se donner et l'écouter, c'est se donner à lui en retour, en réponse.

L'obéissance à sa parole est avant tout acte de foi. Voie étroite puisqu'elle nous introduit dans la réalité d'une relation vivante, concrète avec Dieu, ici et maintenant.

Dieu ne fait rien sans notre consentement mais avec Lui tout devient possible. Être disciple, c'est apprendre de lui ce pas à pas qui dilatera notre cœur quand nos réactions cherchent à nous ramener et nous réduire à nos petits côtés.

C'est ainsi que grandit en nous la liberté intérieure à laquelle nous sommes appelés.

Déroulement d'une journée

- **Chaque journée** est rythmée par la prière communautaire avec les bénédictines
- **Matinée et fin d'après-midi** : temps personnel nourri pas un texte biblique
- **Après-midi** : échange à partir du texte de la *Règle de Saint Benoît* et d'écrits contemporains
- Le **repas du soir** est en silence

Renseignements pratiques

La retraite est animée par des moniales de la communauté

- **Frais d'animation** : 50 €
- **Frais de logement** : 110 € (96 € sans le repas du vendredi midi)

Tarif adapté pour les étudiants et demandeurs d'emploi
Règlement à l'ordre de **3AR**

Inscription sur www.abbayedelarochette.fr
ou auprès de la sœur hôtelière (04 76 37 75 37)